



Photo AFP

TOUR DE FRANCE Les Ligériens ne verront pas Contador

PAGES 30 À 32

LE PROGRÈS

EDITION DU FOREZ. www.leprogres.fr . 0,95 € . N° 51950 . MARDI 15 JUILLET 2014

42 B

LOIRE Les seniors de plus en plus seuls



Selon une enquête de la Fondation de France, la génération des plus de 75 ans est la plus touchée par l'isolement. Marie-Thérèse (notre photo) raconte la solitude d'une personne âgée. Malgré le passage de l'aide-soignante et de l'aide-ménagère, elle s'ennuie ferme et déprime parfois. Photo Claude Essertel

PAGE 8

VIVEZ VOTRE RÊVE EN CAMPING CAR !



Profitez des dernières bonnes affaires de l'été

LOCATION ACCESSOIRES

VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS «PRÊTS À PARTIR»

Hall Camping-Car Notin - R.N. 82 Direction ROANNE 42110 FEURS - 04 77 27 08 08

Espace Camping-Car R.N. 82 - Direction St-Etienne 42110 FEURS - 04 77 27 09 99

FOREZ

PAGE 13

Rythmes scolaires : à chaque commune son casse-tête

LOIRE

PAGE 12

L'été, la saison des déménagements

FEURS

PAGE 22

Des visites guidées de la ville avec les Amis du patrimoine



Photo Eliane Cognard

IMPÔTS Les vraies raisons du «ras-le-bol» fiscal..... PAGES 2-3

14-JUILLET Hollande garde le cap et veut accélérer les réformes..... P. 5

Pour vos commandes magasin Beauregard 04 77 58 99 69
Pour vos commandes marchés Saint-Bonnet-Le-Courreau 04 77 76 82 97

Promotions jusqu'au 13 juillet 2014

POUR VOS FARCIS

Chair à farce 7€90 le kg
(boeuf et porc)

Chair à saucisse 6€90 le kg
(pur porc)

PROMO

• Boeuf bourguignon au détail 6€90/kg

LE DEMI GROS

• Avant de veau (mini 22 kg, avec os) 6€90 le kg

• Arrière de veau (mini 28 kg, avec os) 9€50 le kg

découpe OFFERTE

La traçabilité ; les circuits courts : notre engagement !
Fidèles à nos éleveurs depuis plus de 20 ans, et privilégiant les circuits courts, les viandes que nous vous proposons sont issues d'animaux élevés et abattus dans la Loire.

Consultez notre site internet : www.boucherie-huguet.com



Premiers jobs pour les jeunes Andréziens-Bouthéonnais

Monde du travail. Comme de nombreuses autres communes, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon signe, chaque année, une convention avec le Conseil général, qui subventionne les chantiers éducatifs.



■ Réunion de présentation des chantiers aux jeunes dans la salle du conseil municipal. Photo DR

« Dans le cadre de sa politique de la Ville, la municipalité a choisi de proposer deux types de chantiers : les chantiers en cours d'année pour les jeunes déscolarisés et les chantiers d'été », précise Brigitte Marty, l'adjointe au maire en charge de ce domaine. « Nous sommes particulièrement engagés dans ce dispositif avec un nombre d'heures très important. Il s'agit d'une volonté marquée d'accompagner les jeunes vers une première expérience en milieu professionnel, de leur faire découvrir le travail au sein d'une équipe, de valoriser leurs capacités et de leur donner la fierté du travail accompli. Nous insistons beaucoup sur l'importance d'être impliqué, sérieux et assidu. Enfin la rencontre

entre des jeunes de différents quartiers, de filles et de garçons, sur un chantier commun, fait partie de la volonté d'accompagner chaque habitant à s'épanouir et à trouver sa place, condition du bien vivre ensemble ».

65 jeunes concernés chaque année

Outre le Conseil général, les différents services municipaux concernés travaillent en partenariat avec les éducateurs de l'Adsea (Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence), Utile Sud Forez et la mission locale. Ces chantiers représentent l'équivalent de plus d'un temps plein annuel pour un salarié... mais ici réparti entre 65 jeunes environ par an. En plus des 1 483 heures subventionnées pour moitié par le département, la com-



Photo Christiane Lorenzi

28 jeunes

Cet été ce sont 28 jeunes qui bénéficient de chantiers éducatifs.

mune ajoute 300 heures qu'elle finance en totalité. Chaque jeune bénéficie d'un contrat de 30 heures environ, payées au Smic, en général sur une semaine de travail. ■

« Un moyen d'accrocher de nouveaux jeunes »

Cyril Vialle, encadrant sur un chantier de désherbage.



Nous sommes éducateurs de prévention spécialisée (Adsea), nous sommes implantés au

cœur du quartier de la Chapelle ; dans l'année, nous accompagnons les jeunes qui nous contactent sur des questions d'orientation, d'insertion professionnelle, d'accès au droit commun, de démarches administratives. Sur ce chantier d'été, on a cinq jeunes de toute la commune, c'est pour nous un moyen d'accrocher de nouveaux jeunes qui pourraient avoir besoin de nous. Le dernier jour, nous allons faire un petit repas en commun, avant le bilan final.

Conditions

Etre âgé de 16 à 18 ans (chantiers d'été), de 16 à 25 ans (chantiers de l'année), résider à Andrézieux-Bouthéon, ne pas avoir déjà bénéficié d'un tel contrat. La lettre de motivation où est détaillé le projet personnel de chacun est également prise en compte. Les

autres critères de sélection concernent l'adéquation entre les disponibilités des jeunes et des chantiers proposés, l'équilibre des quartiers et de la mixité entre filles et garçons. Un contact avec les éducateurs de l'Adsea permet d'affiner les choix.

« On travaille 7 heures par jour »

Jennifer Beaufort, 16 ans, sur un chantier de désherbage.



Ce sont des copines qui m'ont parlé des chantiers d'été. C'est mon premier travail, on a fait du

déménagement et maintenant on doit désherber en utilisant une pioche et un râteau, je n'avais jamais fait cela de ma vie et ça ne me plaît pas trop, mais on va finir sinon ce serait « crad » ! On travaille 7 heures par jour, c'est fatigant. Je suis lycéenne à Saint-Etienne, je prépare un CAP de vente et je vais continuer dans ce domaine car j'aimerais avoir mon magasin de vêtements à Paris un jour ! Avec ce que je vais gagner, je vais me faire plaisir, je ne sais pas bien quoi...

« C'est un vrai travail, on compte sur nous »

Antoine Legros, 17 ans, chantier centre technique municipal.



C'est ma mère qui m'a parlé de ces chantiers d'été, j'ai rempli un dossier, j'avais déjà tenté l'an

dernier. J'ai découvert le travail physique, des horaires stricts, c'est un vrai travail, on compte sur nous. Il y a une bonne ambiance, mais on n'est pas vraiment en contact avec les employés municipaux. Je viens de réussir mon bac, je vais faire une fac de droit pour être notaire, un métier que j'ai découvert au cours d'un stage et qui m'a bien plu. Avec ce que je vais gagner, je me paierai quelques leçons de conduite, j'ai déjà commencé la conduite accompagnée.

Chantiers d'été et tout au long de l'année

Pour l'été, sur 84 demandes, 28 ont été acceptées. Ces chantiers concernent les secteurs économiques non-concurrentiels des activités municipales. Ils ont lieu essentiellement sur les sites du centre technique municipal : peinture, entretien des écoles, espaces verts. Les jeunes peuvent aussi participer à la mise en place d'animations exceptionnelles sur la commune, comme la Fête des Bords de Loire. On

leur confie parfois un travail administratif, dans différents services : cuisine centrale, EFI (Espace Famille Info), théâtre du Parc... Les chantiers éducatifs de l'année représentent un volume de 943 heures et sont réservés aux jeunes déscolarisés ou ayant des difficultés personnelles d'insertion sociale. Les activités proposées sont sensiblement les mêmes, en ajoutant la distribution du bulletin municipal.

RÉFORME TERRITORIALE APRÈS LE REJET DU SÉNAT, L'ASSEMBLÉE DOIT TRANCHER SUR LES RÉGIONS

Aux députés de rebattre la carte...

La carte des régions arrive à l'Assemblée avec l'examen du premier texte de la réforme territoriale. Un dossier à risques pour le gouvernement au vu des réticences et des divisions qu'il suscite y compris au PS.

Le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve le dit tout net : « Il n'existe pas de carte qui respecte à la fois l'efficacité économique, les fleuves et les vallées et les préférences des cœurs ». La carte consensuelle des régions de France est donc un mirage y compris à l'intérieur de la gauche et de la droite. Deux mois de débats, de polémiques, de sondages sur le découpage des 14 grandes régions proposé par l'Élysée l'a confirmé. On compterait autant de découpages que d'experts et d'élus sur la pertinence des régions et on ne compte pas les arrière-pensées, notamment de ceux qui attaquent ce premier texte de la réforme en visant en fait le deuxième qui, examiné en 2015, doit signer l'arrêt de mort des conseils généraux

Fusion entre régions
Sans changement



■ La carte sur la base de 14 régions soumise au débat à l'Assemblée aujourd'hui pour un vote le 23 juillet

pour 2020. L'Assemblée osera-t-elle redessiner la carte de France ? En commission, avec la bénédiction du Premier ministre, les députés ont déjà apporté une modification : le Limousin a quitté le trio qu'il formait avec Poitou-Charentes et Centre pour rejoindre l'Aquitaine. Les députés oseront-ils

joindre Poitou-Charentes à ce nouvel ensemble ? Le sénateur président du conseil général de Charente Michel Boutant (PS) y invite les parlementaires par un sit-in. Ce serait un affront pour la ministre et ex-présidente de Poitou-Charentes Ségolène Royal. Toujours à l'ouest, le gouver-

nement est exposé à un coup de... L'ancien Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Osera-t-il imposer un amendement pour rattacher Pays-de-la-Loire à la Bretagne, idée bloquée par le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian et par les élus bretons ? À l'UDI et même à l'UMP, certains députés n'excluent pas de voter quelques amendements (et il va en pleuvoir), même si au final, ils rejeteront le texte comme les communistes et beaucoup de radicaux de gauche. Le rapporteur du texte, Carlos Da Silva, un proche du Premier ministre cherchera « le plus petit dénominateur commun ». Il a ouvert un droit d'option en 2016 après les élections cantonales et régionales (reportées par le projet de loi de mars à décembre 2015) pour les départements qui voudraient changer de région. Ils sont nombreux Belfort, le Gard, les deux Charentes, l'Oise, la Somme, la Loire-Atlantique, les Pyrénées-Atlantiques. Si elle ne bouge pas d'ici le vote de la loi le 23, la carte pourra encore changer à la rentrée au Sénat et même après les élections. ■

NORD

Une retraitée poignardée

Une femme de 66 ans a été retrouvée morte poignardée dimanche matin à son domicile de Ghyvelde (Nord), et son mari placé en garde à vue hier. C'est le mari lui-même, également âgé de 66 ans, qui a révélé la mort. En état de choc, il a dû être hospitalisé avant d'être placé en garde à vue hier matin. Les voisins affirment que l'épouse était gravement malade et que son mari était très affecté par la situation.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Un baigneur de 63 ans meurt d'un malaise

Un homme de 63 ans est mort hier lors d'une baignade en mer, à Torrelles, station balnéaire des Pyrénées-Orientales. La victime, un habitant de la région, a vraisemblablement été prise d'un malaise alors qu'elle se baignait. L'homme est décédé pendant son transfert.

VAR

Disparue après avoir été éjectée du jetski

Une enquête préliminaire pour « homicide involontaire » a été ouverte hier après la disparition en mer la veille d'une jeune femme de 22 ans qui avait chuté d'un jet-ski. La jeune femme, qui était munie d'un gilet de sauvetage, était passagère sur un jet-ski loué un peu plus tôt par un homme âgé de 25 ans pour faire le tour de l'île de Porquerolles. Une grosse vague aurait éjecté les jeunes gens de leur embarcation, pourtant prévenus des conditions de mer difficiles par le loueur.

HAUTE-SAVOIE :

Un restaurateur introuvable

Sans succès, d'importantes recherches, appuyées par un hélicoptère, ont été conduites hier dans le Chablais (nord de la Haute-Savoie) pour tenter de retrouver un restaurateur d'une quarantaine d'années dont les proches sont sans nouvelles depuis vendredi. Sa voiture est également introuvable.

AIN

Un enfant blessé au visage par un cheval

Un jeune Suisse a été blessé hier par la ruade d'un cheval, alors qu'il était en train d'assister à la première réunion de la saison à l'hippodrome de Divonne-les-Bains, une ville proche de la frontière franco-helvétique. Le petit garçon, âgé de six ans a été touché à la tête et évacué vers l'hôpital universitaire de Genève. Hier soir, ses jours n'étaient pas en danger.

Zoom

Petit séisme dans les Alpes

Hier, à 5h10, un nouveau séisme d'une magnitude de 3,5 a été enregistré dans les Alpes du Sud. L'épicentre se trouve à la limite de La Condamine (Alpes-de-Haute-Provence) et Crévoux (Hautes-Alpes). Il a été ressenti jusqu'à 40 km autour du foyer. Ce séisme est le résultat d'une activité en essaim qui a commencé en 2012 et se poursuit.

BESANÇON

Un suspect de meurtre mis en examen et écroué

Un homme de 26 ans suspecté d'être l'auteur d'un meurtre par arme à feu perpétré à Besançon (Doubs) début juillet a été mis en examen et placé en détention hier. Il réfute cependant être l'auteur du meurtre d'un homme âgé de 27 ans, tué de deux balles de petit calibre le 3 juillet dernier à Besançon, a précisé le parquet de la ville. Le suspect avait précipitamment quitté Besançon après le crime. Il a été interpellé à Nice tôt jeudi dernier.

EUROPE MICHEL BARNIER TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Bruxelles veut protéger les mineurs face aux accès trop faciles des jeux en ligne

La Commission européenne a publié hier une liste de principes qu'elle aimerait voir appliquer par les États membres en matière de jeux en ligne pour mieux protéger les joueurs, en particulier les mineurs.

« Nous devons mieux protéger nos concitoyens, et en particulier nos enfants, des risques liés aux jeux d'argent et de hasard », a déclaré dans un communiqué le commissaire européen chargé du Marché intérieur, Michel Barnier. Les sites de jeux d'argent et de hasard sont notamment invités à répondre à des exigences minimales d'information pour que les joueurs comprennent bien les risques. Il est recommandé aux opérateurs d'instaurer un compte où les joueurs inscrivent leur âge et leur identité, et à le vérifier. La Commission estime que ces sites devraient aussi offrir aux joueurs la possibilité de se

fixer des limites de dépenses et de recevoir des alertes sur les gains ou les pertes accumulés.

Les Etats ne régulent pas assez les paris

Aux États, la Commission recommande de veiller à ce que les mineurs ne puissent pas jouer à des jeux d'argent ou de hasard en ligne, de mettre en place des campagnes de sensibilisation sur les risques qu'ils comportent et de désigner des autorités de réglementation compétentes. La recommandation invite les États membres à notifier à la Commission les mesures qu'ils auront prises 18 mois après sa publication au Journal officiel de l'Union européenne. La Commission évaluera les mesures prises 30 mois après cette publication. L'EGBA, l'association européenne qui rassemble de nombreux opérateurs de paris en ligne, a affirmé « souscrire pleinement » à

cette initiative de la Commission européenne, en rappelant dans un communiqué que ses membres adhèrent déjà à ses principes, notamment l'interdiction des jeux d'argent en ligne pour les mineurs et un environnement sûr pour les joueurs. À l'inverse, The European Lotteries, l'association qui regroupe les détenteurs de monopoles sur les jeux d'argent en Europe, souligne dans un communiqué « l'importance et la compétence première des États membres pour réguler les jeux et paris sur leur territoire ». La Commission rappelle que l'UE compte près de sept millions d'utilisateurs. Entre 0,1 et 0,8 % de la population adulte souffre d'un trouble lié aux jeux d'argent et de hasard, et une fraction supplémentaire de 0,1 % à 2,2 % de cette population a un comportement de jeu potentiellement pathologique, selon des estimations. ■